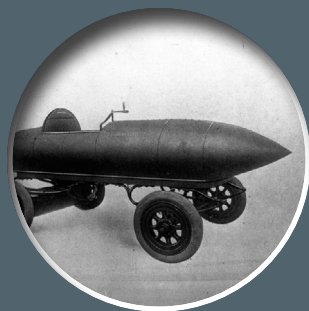




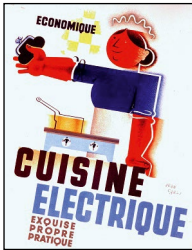
80
ans
1937 - 2017



...et toujours aussi énergiiiiiliiiiue !



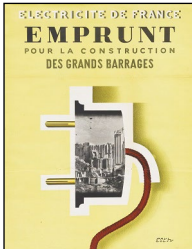
1934



N'hésitez pas –
Modernisez vous –
Soyez de votre siècle –

Source : Les progrès de l'électricité en Touraine, film publicitaire de la Compagnie Chinoise d'électricité - 1930

1947



Il y a un peu moins d'un siècle, la Compagnie Chinoise d'électricité produisait un film commercial d'une vingtaine de minutes, intitulé *Les progrès de l'électricité en Touraine*. On y présente diverses applications de l'électricité, mises en scène pour l'occasion. À la campagne, *“le travail devient facile et agréable”* grâce à de fabuleuses machines pour le sciage du bois ou le battage des récoltes. Dans les maisons, la cuisine électrique *“fait le bonheur des ménagères, par sa simplicité”*, mais elle *“est également appréciée de nos châtelains tourangeaux, et l'industriel pressé peut, à des heures imprévues, trouver un repas parfait”*. Tout l'imaginaire de la fée électricité est là et le film se termine par ces mots : *“Modernisez-vous. Soyez de votre siècle”*

1953



1955



Source : <https://www.edf.fr/edf/accueil-magazine/100-ans-d-histoire-de-l-electricite-en-10-affiches>

L'électricité serait donc une énergie du passé ? Quel(s) futur(s) incarne-t-elle ?

Aujourd'hui l'équipement électrique des ménages, des fermes et des cuisines n'est plus un enjeu, en revanche **la question du renouvelable, des économies d'énergie, de la réduction de la consommation, des véhicules électriques et des infrastructures pour les recharger sont au cœur de l'actualité.** Les organisations évoluent également, on retourne à une situation que le secteur a connu avant la nationalisation de 1946 avec la multiplication d'acteurs locaux, des particuliers qui produisent de l'électricité au renforcement des pouvoirs des syndicats départementaux, comme le SIEIL.

Ces 80 ans sont un moment important, regarder le passé pour savoir d'où l'on vient et mieux comprendre ce que l'on fait. Ainsi l'histoire peut donner du poids à des actions présentes et futures en les inscrivant dans un temps plus long. En effet, c'est dans cette grande histoire de l'électrification que doit s'inscrire cet anniversaire. L'équipement électrique des campagnes, des fermes isolées, l'éclairage public, les bornes de recharge des voitures électriques, la production hydroélectrique grâce au barrage de Descartes, tout cela suit une même logique de service public, de démocratisation de l'électricité et donc osons le mot, du progrès. C'est une histoire locale où résonne l'histoire nationale et globale. Impossible d'extraire l'Indre-et-Loire des mouvements qui animent le monde de l'électricité : concentration des compagnies privées dans les années 1920-1930, premières interconnexions, nationalisation de 1946, ouverture à la concurrence des années 2000, émergence des réflexions écologiques, décentralisation de la production d'énergie, boom des renouvelables... **Le SIEIL a fait et fait cette histoire.**



L'électricité est impalpable, on conçoit facilement une tonne de charbon ou un baril de pétrole, mais à quoi ressemble un kilowattheure ? C'est aussi pour cela qu'elle a ce côté magique et cette image de fée. Pourtant ce ne sont ni des êtres fantastiques, ni des magiciens qui agissent pour la fourniture d'électricité ! Ce sont des acteurs bien réels qui assurent au quotidien une mission de service public. Des femmes et des hommes qui font des

choix, qui engagent des territoires et qui s'inscrivent dans l'histoire de l'électrification de la Touraine. C'est ce qui relie la Chinonaise, l'Union électrique du Centre et le SIEIL ; la nationalisation de 1946 et la création d'EneRSIEIL ; l'arrivée de l'électricité dans les campagnes et le développement des bornes de recharge ; l'organisation d'un réseau électrique et l'enfouissement des lignes ; les papeteries Mame et le renouveau du barrage de la Haye-Descartes. Une histoire commune, autour de l'électricité, de son développement pour l'offrir à tous et dans les meilleures conditions, mais aussi une histoire de l'Indre-et-Loire, un territoire et ses habitants.



L'Indre-et-Loire, histoire d'un territoire de l'électricité



Dès 1937, le syndicat d'électrification s'est construit et fédéré autour d'une seule ambition : l'électrification des réseaux en zone rurale. Après la Seconde Guerre Mondiale, le Syndicat se concentre sur la construction du maillage territorial des réseaux. Un nouveau cycle débute dans les années 1960 : face au vieillissement des réseaux, le SIEIL en amorce le renouvellement.

En 1992, le Syndicat entame une nouvelle étape de son histoire. En effet, l'arrivée d'un nouveau Directeur, Dominique Ménard, et de plusieurs collaborateurs permettent au SIEIL de se développer. En quelques années, le Syndicat passe de 3 agents à 44 en 2017 et se dote de nouvelles compétences : l'éclairage public en 1995, le gaz et la cartographie en 1998. Si le SIEIL prend ces compétences, c'est pour s'adapter aux évolutions sociétales et pour répondre à une volonté de ses communes adhérentes.



Jean-Luc Dupont,
président du SIEIL



L'organisation départementale du SIEIL a une logique forte qui n'est pas simplement institutionnelle. Au moment de la nationalisation, de nombreux ingénieurs et responsables départementaux sont entendus et interrogés. Il s'agit alors de rechercher **les meilleures conditions de regroupement des réseaux de distribution d'énergie électrique** dans le département d'Indre-et-Loire.

À chaque fois, ils soulignent la cohérence du territoire de l'Indre-et-Loire. Plus encore, les différentes notes qui sont élaborées décrivent une interconnexion forte avec le Loir-et-Cher et le Loiret.

Ainsi, le **21 octobre 1946**, deux ingénieurs du département sont entendus et décrivent la situation en Indre-et-Loire et les possibles aménagements à venir. Après quelques considérations techniques sur un possible rattachement au Loir-et-Cher, ils rappellent aussi le poids du SIEIL dans le département.

En effet, ils soulignent la force du syndicat départemental d'électrification. Ils sont d'ailleurs persuadés que le Président du SIEIL proposera un candidat à la direction départementale du futur groupement technique en charge de l'électricité en Indre-et-Loire. Sans le nommer, ils mentionnent évidemment **Émile Gounin**, grande figure de l'électrification du territoire qui est non seulement le Président fondateur du SIEIL, mais aussi "Conseiller Général, Président de l'Association des Maires et membre du bureau Fédération nationale des collectivités et régies". Pour autant, il n'existe pas d'opposition frontale au SIEIL. En effet, les ingénieurs interrogés "*pensent que le syndicat groupant une grande partie des collectivités locales demandera l'autonomie départementale, mais qu'il se ralliera au compromis proposé*". Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en pleine réorganisation du secteur, on comprend que le SIEIL qui a presque 10 ans est une institution sur laquelle il faut compter dans le département. Le territoire de l'Indre-et-Loire apparaît donc cohérent techniquement et politiquement assez structuré pour offrir un ensemble logique et organisé.

EN SAVOIR +



Émile Gounin,
Président du SIEIL
de 1937 à 1965.

Source : Biographie Émile Gounin,
wikipedia.fr

Dans les années **1920-1930**, plusieurs sociétés se partagent le secteur électrique du département. Les plus importantes sont l'Union électrique du Centre et le Groupe de la Compagnie générale du gaz pour la France et l'étranger (qui comprend également la Compagnie Chinonaise d'électricité), mais il existe aussi de plus petites structures comme la Société des Usines hydro-électriques de Creuse et Vienne.



Source : Fonds du service EDF GDF Etat-Major,
boîte n°670943, EDF Archives

Le SIEIL n'existe pas encore mais des syndicats communaux et intercommunaux passent des conventions avec ces sociétés et des cahiers des charges rigoureux encadrent ces accords.

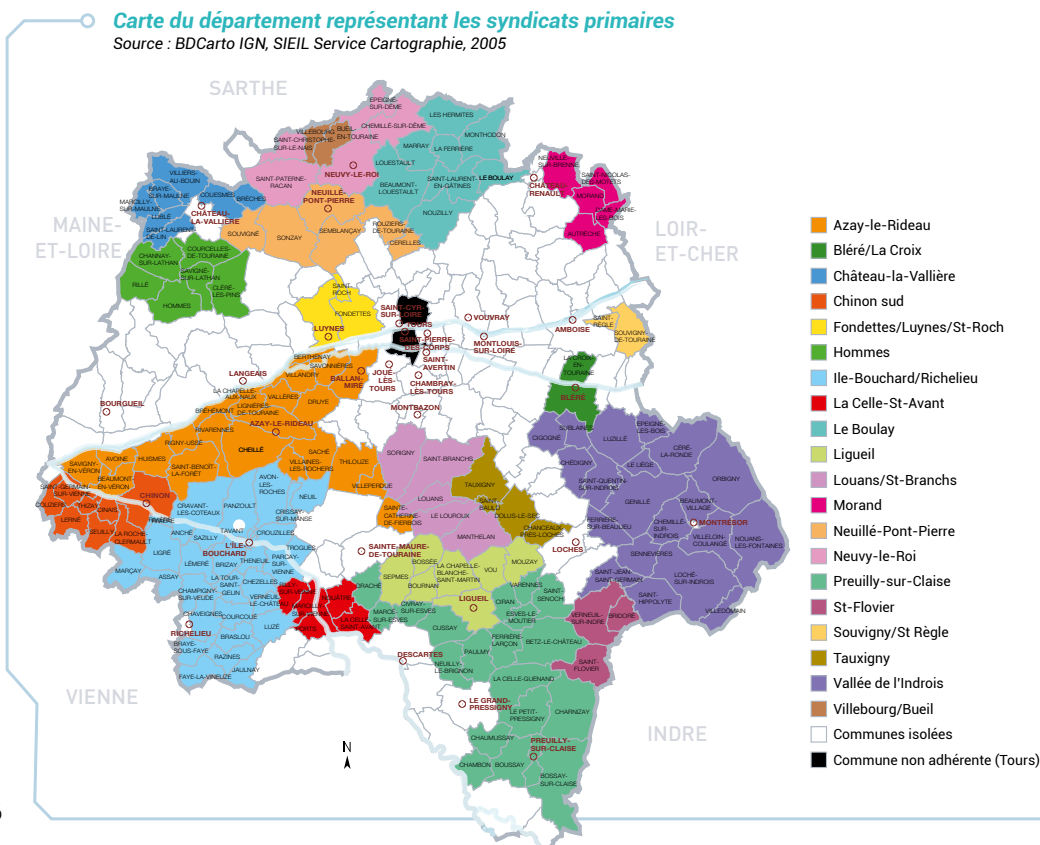
On retrouve dans les archives les premières traces de regroupement entre ces syndicats locaux qui vont **donner naissance en 1937 au SIEIL.**

Le **10 décembre 1927**, dans une délibération du Conseil municipal de Chinon présidé par le maire, le Docteur Foucher, les élus décident de rattacher la commune au syndicat intercommunal d'électricité de la région d'Azay-le-Rideau. Ils rappellent au passage que *"le Syndicat [...] a pour objet de défendre les intérêts et les droits des Communes adhérentes vis à vis de l'exploitant"* et plus loin *"d'assurer le contrôle de la distribution [...] d'exploiter affermer ou concéder la répartition de l'énergie électrique"*.

À l'issue de cette délibération, le Conseil municipal de Chinon élit deux délégués de la commune au Comité du Syndicat et ce sont **Messieurs Arthur Jary et Jean Coudreau** qui obtiennent, au premier tour, la majorité absolue. Les communes se regroupent et des syndicats de plus en plus conséquents se forment alors, préfigurant la création d'un syndicat départemental. À la fin des années 1920, il existe plusieurs syndicats intercommunaux d'électrification qui regroupent parfois plus de vingt communes. Outre celui de la région d'Azay-le-Rideau ; on trouve aussi celui de l'Île-Bouchard-Richelieu ; de Marigny-Marmande, Antogny et Pussigny ; de Chinon Sud ou de la région de Preuilly-sur Claise.

Carte du département représentant les syndicats primaires

Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, 2005



Les collectivités concédantes sont vigilantes et n'hésitent pas à rappeler aux entreprises électriques leurs engagements, notamment l'électrification des "écarts". Des contrats sont passés à cet effet, des cartes sont dressées afin d'apporter l'électricité à l'ensemble du territoire de l'Indre-et-Loire comme ici pour Larçay, Chanceaux-sur-Choisille ou Athée-sur-Cher. C'est par la voie des syndicats intercommunaux que les communes peuvent se faire entendre auprès des compagnies d'électricité si le service n'est pas rendu ou s'ils subissent des désagréments. En mai 1930, le Directeur des travaux du syndicat intercommunal d'électrification des cantons de l'Île-Bouchard et Richelieu écrit à la



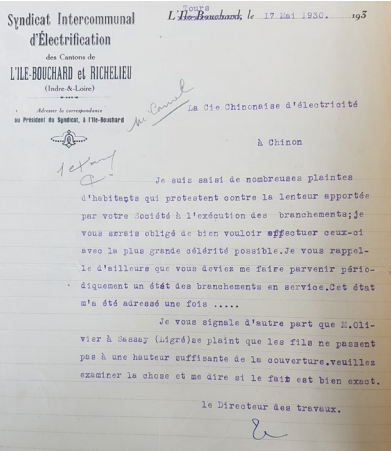
Travaux sur la commune de Franceuil - 1928

Source : Fonds du Syndicat intercommunal d'électrification Civray-Franceuil, SIEIL

Compagnie Chinoise pour transmettre les plaintes des habitants qui protestent contre "la lenteur apportée [...] à l'exécution des branchements" et se plaignent "que les fils ne passent pas à une hauteur suffisante de la couverture".

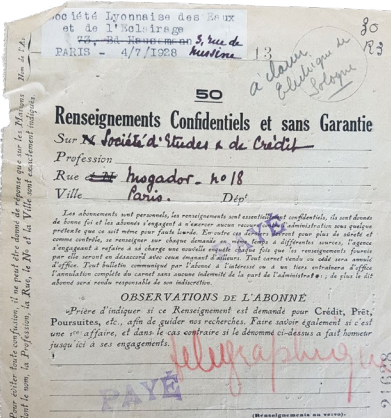
Dans l'entre-deux-guerres, les syndicats d'électrification ne sont pas les seuls à se regrouper. On assiste aussi à la concentration des sociétés, comme c'est le cas pour l'UNEC (Union électrique du Centre) à la fin des années 1920. Par le biais de divers achats et fusions, l'UNEC absorbe plusieurs entreprises locales comme la Compagnie générale électrique du sud-ouest, les sociétés Électrique du Blésois, Électrique Loir-et-Cher, Électrique de Touraine ou Électrique de Sologne. Avec cette dernière, les négociations sont âpres et la situation particulièrement compliquée. L'UNEC contacte les principaux actionnaires de l'Électrique de Sologne, parmi eux, le marquis de Tristan, le duc de Lorge et Monsieur Henri Denizet, Président du Conseil d'administration de la société. En 1928, alors que les discussions semblent avancer dans le bon sens, un concurrent apparaît et propose également de racheter les actions de l'Électrique de Sologne. Il est d'abord assez mal identifié, les documents des archives parlent d'abord d'un certain Monsieur Godet et d'une mystérieuse Société d'Études et de Crédit.

Pour y voir plus clair, une enquête est menée et une véritable filature se met en place ! On suit Monsieur Godet, pour finalement découvrir qu'il n'existe pas...



Plainte du syndicat intercommunal d'électrification des cantons de l'Île-Bouchard et Richelieu auprès de la Compagnie Chinoise d'électricité

Source : Fonds de la Compagnie Chinoise d'électricité, boîte n°880125, EDF Archives



Réponse confidentielle, de bonne foi, et sans garantie

Après un travail minutieux, la société d'Etudes et de Crédit n'existant pas au 16, rue de Mogador, nous avons procédé à une filature pour découvrir le Mieur Godet.-

Celui qui paraîtrait répondre le plus exactement à la qualité requise serait Monsieur Godet, ayant son bureau rue Gaumartin s.- De très triste mémoire ayant eu une Banque Rue des Capucines.- Avec toute la persévérance nécessaire, nous avons poursuivi notre enquête malgré que la demande ait été faite totalement érodée, car il n'existe pas au 16 rue de Mogador de Sociétés d'Etudes et de Crédit ni aucun Monsieur Godet.- Mettant sur la piste par la similitude de noms un autre enquêteur, nous avons pu enfin découvrir qu'il existe au 16, rue de Mogador, au troisième étage, un Monsieur CODET administrateur-délégué d'une société anonyme dénommée SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CRÉDIT ET DE PARTICIPATIONS, ayant eu son siège social provisoire 56, rue Madame, à Paris, et transféré depuis au 16, rue Mogador.- La société a été constituée le 25 Avril 1926, à l'étude de Me Suret, notaire à Noyon.- Capital de 1.000.000 de Francs.-

Son objet est de faire pour son compte et pour le compte de tiers, en France, colonies ou pays étrangers, des opérations minières, industrielles, commerciales, foncières etc..-

Il y a à remarquer que cette société emploie le système d'actions A et d'actions B, mais les actions A ont droit à 5 voix et les actions B à 1 voix, de façon que même au cas d'augmentation, la création a été toujours prévue pour que le nombre d'actions A possède la majorité de vote.-

Administrateurs: MM/ Boinet Louis.- Louis Charvet.- Joseph Codet (administrateur-délégué) Couteaud Albert.- Denisse Paul.- Godron Jacques-Simonnet André et Simonnet Pierre-

Au siège social, à l'adresse la société occupe des locaux à usage de bureaux.- Le montant du loyer et le bail restent quelque peu obscurs.-

A ce jour, rien de défavorable n'est relevé sur cette affaire.- Toutefois, la création en est encore très récente et il est prématuré d'augurer de sa réussite-

Rien ne peut s'opposer à une entrée en relations d'affaires, toutefois, on conseille de la voir marcher quelque temps avant de s'engager à découvrir-

53-4-9-29- L.M.-

Source : Fonds de l'Union Electrique du Centre (UNEC), boîte n°742041, EDF Archives

qu'il y a confusion entre **Godet et Codet** : Joseph Codet est administrateur - délégué de la Société industrielle de crédit et de participations. L'enquêteur conclut son rapport sur une note plutôt positive, "à ce jour, rien de défavorable n'est relevé sur cette affaire. [...] Rien ne peut s'opposer à une entrée en relations d'affaires, toutefois, on conseille de la voir marcher quelque temps avant de s'engager à découvrir". Il se trouve en réalité que Joseph Codet est également administrateur de l'Électrique de Sologne et qu'il propose 300 francs par action, contre 285 francs pour l'UNEC... On comprend donc que certains actionnaires hésitent ! L'UNEC n'hésite pas à surenchérir et la petite histoire se termine autour d'un accord financier qui satisfait le plus grand nombre.



Interconnexion entre les départements - 1946

Source : Fonds du service EDF GDF Etat-Major, boîte n°670943, EDF Archives

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, non sans mal, le secteur électrique d'Indre-et-Loire se concentre et s'organise. Face au groupe de l'UNEC, celui de la CGFE (Compagnie générale du gaz pour la France et l'étranger) constitue l'autre pôle : sociétés et syndicats atteignent progressivement l'échelle départementale. **Des liaisons avec les départements voisins existent**, notamment car les principales entreprises électriques que sont l'UNEC et la CGFE dépassent les limites de l'Indre-et-Loire pour s'étendre vers le Maine-et-Loire, le Loir-et-Cher et la Vienne.

Territoire d'énergie Centre-Val de Loire



Dès 2002, les syndicats de la région Centre se réunissent fréquemment lors de réunions de travail sur de multiples sujets.

En 2007-2008, les syndicats d'énergie entame une réflexion pour créer une entité à ce regroupement afin d'avoir plus de poids, de profiter des expériences réussies de chacun mais également de mutualiser nos moyens et nos réflexions.

Le projet s'oriente vers la création d'une association, mais cela n'était pas compatible avec l'exercice de mandats électoraux. C'est dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) que se trouve la solution : il existe des ententes régionales dans d'autres domaines d'activités.

La création d'une entente régionales est soumise aux syndicats de la région Centre.

En septembre 2009, le Pôle Energie Centre (PEC) voit le jour avec la signature de la convention par les syndicats d'énergie du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire.

En janvier 2015, le Syndicat Energies Vienne et le Syndicat intercommunal de la distribution d'énergie de Loir-et-Cher rejoignent l'entente.

Le Pôle Energie Centre fut la première entente interdépartementale de France. Cette initiative a fait des émules en Bretagne, en Aquitaine, en Bourgogne...

En 2016, la FNCCR propose une marque collective aux syndicats : **le Pôle Energie Centre (PEC) devient donc Territoire d'Énergie Centre Val de Loire (TECV).**



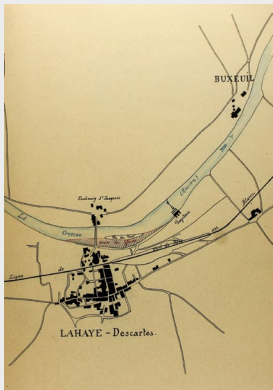
Les membres fondateurs du TECV et les représentants de la FNCCR, lors de la signature de l'entente, le 19 septembre 2009 au congrès d'Annecy. De gauche à droite : Xavier NICOLAS (Président du SDE 28), Aymar DE GERMAY (Président du SDE 18), Xavier PINTAT (Président de la FNCCR), Jean-Luc DUPONT (Président du SIEIL 37), Jean-Louis CAMUS (Président du SDEI 36) et Guy HOURCABIE (Vice-Président de la FNCCR).



Présidents des structures membres du TECV, lors du congrès de la FNCCR en juin 2016. De gauche à droite : Jean-Pierre LARDEAU (Vice-Président du Syndicat Energies Vienne), Jean-Louis CAMUS (Président du SDEI 36), Jean-Luc DUPONT (Président du SIEIL 37), Philippe VACHER (Conseiller départemental du Loiret), Xavier NICOLAS (Président du SDE 28), Bernard PILLEFER (Président du SIDELC 41), Aymar DE GERMAY (Président du SDE 18).



Le barrage de Descartes du passé au futur



Plan des abords du pont de La Haye-Descartes - 1895

Source : Fonds de la Préfecture, sous-série 7 S, cote S 3461, Archives Départementales d'Indre-et-Loire

Le barrage de Descartes est situé sur la Creuse, il produit de l'électricité depuis le milieu du XIX^e siècle, à destination d'une papeterie pour laquelle il a été construit, mais le courant est également utilisé pour l'éclairage de la cité ouvrière. **L'histoire**

commence le 18 août 1857 lorsque le papetier Charles de Montgolfier, les imprimeurs Alfred et Ernest Mame, les banquiers Henri et Eugène Gouïn et M. Hetteren décident de créer la société Charles de Montgolfier et Compagnie à Balesmes, près de la Haye-Descartes.

Pourquoi ici ? Pourquoi eux ?

De Montgolfier est issu d'une grande famille de papetier depuis le XVI^e siècle connue encore aujourd'hui sous la marque Canson ; les frères Mame sont des imprimeurs locaux qui y voient une opportunité d'approvisionner leurs ateliers de Tours tandis que les frères Gouïn participent à ce qu'ils considèrent comme un placement financier.

La société doit non seulement produire du papier, mais aussi exploiter une usine hydroélectrique sur la Creuse. L'attractivité d'une source d'énergie hydraulique nous explique le choix de Balesmes, mais rien

n'existe encore, il faut tout construire. Imaginez donc l'acheminement entre 1857 et 1861 du matériel nécessaire à l'édification du barrage et des bâtiments industriels et surtout la production d'une turbine de 7 mètres de diamètre dans les forges de Fourchambault dans la Nièvre, puis son transport sur la Loire jusqu'à Tours et enfin son arrivée à Balesmes par la route, tirée par des chevaux.

À la fin du XIX^e siècle, la société évolue. Elle change de raison sociale pour devenir Les Papeteries de La Haye-Descartes, puis SA Papeteries La Haye-Descartes.



Source : cote 10Fi115-0011, Archives Départementales d'Indre-et-Loire



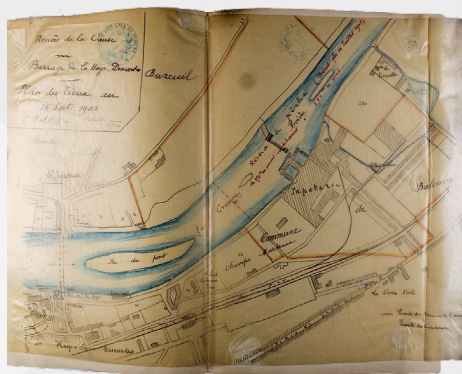
Source : cote 10Fi115-0036, Archives Départementales d'Indre-et-Loire



Source : cote 10Fi115-0014, Archives Départementales d'Indre-et-Loire

Elle se recompose lors de la mort de Charles de Montgolfier. C'est alors la famille Mame qui lui succède. Elle accueille également un prestigieux administrateur, Aristide Bergès qui passe pour être l'inventeur de l'expression "la houille blanche", mais qui est aussi un papetier à succès. On le voit, la production hydroélectrique est un élément fondateur de la création et la prospérité des papeteries de La Haye-Descartes et donc du développement de la ville qui accueille alors plusieurs centaines d'ouvriers venus y travailler. **En 1919**, la société obtient même la concession d'une autre chute celle des Maisons Rouges connue également sous le nom du Bec des Deux-Eaux.

En 1922, l'entreprise devient la Société des Usines hydroélectriques de Creuse et Vienne : de la gestion d'une petite centrale à Descartes destinée à la production de papier, elle passe à l'exploitation de deux usines et la location de l'exploitation des papeteries. Dans le même temps, une Société d'exploitation des papeteries de la Haye-Descartes est créée. Elle loue les bâtiments industriels et le matériel tandis que la Société des Usines hydroélectriques de Creuse et Vienne s'engage à fournir de l'électricité aux besoins de la papeterie, à des prix très avantageux, 15 centimes de francs/kWh quand les contrats sont habituellement à cette date entre 20 et 30 centimes. Le bail entre les deux entreprises est signé en 1922 pour 30 ans, puis modifié et prorogé jusqu'en 1961, date à laquelle l'usine est finalement intégrée au réseau national. Les dispositions de ce contrat se comprennent aisément, les deux entreprises sont extrêmement proches, sur les 1 000 actions souscrites lors de la création de la société d'exploitation des papeteries, près de 700 l'ont été par des personnes qui faisaient partie du groupe qui contrôlait déjà la Société des Usines hydroélectriques de Creuse et Vienne et en particulier la Maison d'édition Alfred Mame et fils basée à Tours et la Société immobilière Mame. Au moment de la nationalisation et de la création d'EDF, **en 1946**, l'usine appartient à la Société hydroélectrique de Creuse et Vienne. Elle reste une propriété privée et n'est pas nationalisée. Elle est une usine hydroélectrique d'importance secondaire dans le département. D'ailleurs, elle ne permet pas de répondre aux besoins de la papeterie : la production mensuelle du barrage de Descartes est estimée à 150 000 kWh en moyenne et elle ne dépasse jamais les deux millions de kWh annuels. Après la Seconde Guerre mondiale, la papeterie connaît des difficultés tandis que le barrage de Descartes se retrouve au cœur d'un contentieux financier de plusieurs millions de francs entre EDF et la Société des Usines hydroélectriques de Creuse et Vienne. Cette dernière soutient que parmi les éléments nationalisés, figure l'obligation de fournir l'électricité nécessaire aux besoins de la papeterie, au prix fixé par le bail de 1922, ce que conteste l'entreprise nationale. Il est intéressant de voir à quel point l'histoire et le destin de l'usine hydroélectrique sont liés à ceux de la papeterie : **les années 1960** sont celles de la fin du règne des Mame sur la société, la fin du contrat de fourniture de courant et donc l'intégration du barrage au réseau national. Alors que la production de papier se poursuit à La Haye-Descartes, après plusieurs rachats par des firmes étrangères, l'usine sur la Creuse est également au cœur d'un projet pour réactiver une production hydroélectrique historique.

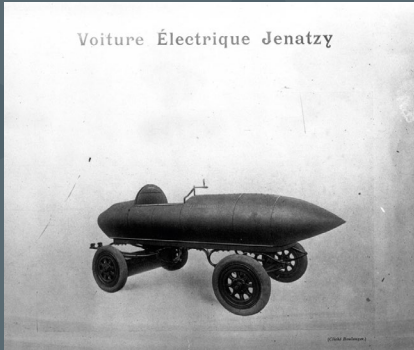


Plan du barrage de La Haye-Descartes - 1903

Source : Fonds des Ponts et Chaussées, sous-série 7 S, cote S 5450, Archives Départementales d'Indre-et-Loire



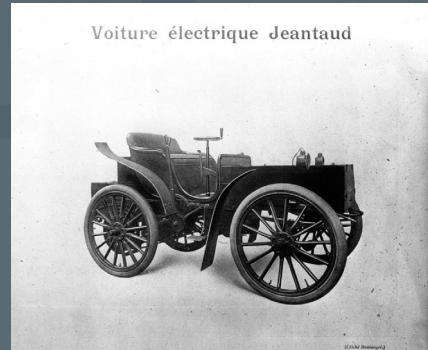
Les véhicules électriques, une réalité d'aujourd'hui imaginée hier



Voiture Électrique Jenatzy

**Voiture électrique Jenatzy,
dite "La Jamais Contente" - 1899**

Source : Bibliothèque Nationale de France



Voiture électrique Jeantaud

La voiture électrique Jeantaud - 1899

Source : Bibliothèque Nationale de France

L'histoire de la voiture électrique est maintenant ancienne, on en trouve les traces dès la fin du XIX^e siècle. L'un des précurseurs français de la voiture électrique est **Charles Jeantaud** dont le premier modèle est construit **en 1881**. Il participe aux réflexions des ingénieurs et inventeurs qui imaginent alors la fin de l'énergie animale, la remplaçant par le charbon, pétrole, gaz, l'électricité ou d'autres modes plus farfelus ! Encore une fois en matière d'électricité, c'est la question du stockage qui est au cœur des problématiques : **comment intégrer, recharger, améliorer les batteries qui animeront les voitures électriques ?** Bien entendu, l'équipement et la facilité d'accès à des espaces de chargement sont la composante essentielle à la réussite et la survie d'une innovation. Ainsi, la mission d'équipement en bornes que poursuit aujourd'hui le SIEIL participe de cette histoire et permet aux véhicules électriques d'exister sur le territoire du département. En effet, la voiture électrique existe en théorie depuis plus d'un siècle, produite sous la forme de prototypes dans de petites proportions, mais comment la recharger aussi facilement qu'en allant à la pompe ?

L'efficacité de la voiture électrique est réelle dès la fin du XIX^e siècle comme en témoigne la course de Chanteloup à laquelle participe **M. Jenatzy** et qui est racontée dans le journal *L'Ingénieur civil* : "il y avait là les champions les plus autorisés et les plus convaincus des records de vitesse. [...] Le triomphe de l'électricité est donc complet". Son véhicule, équipé d'un accumulateur Fulmen, pèse 1 800 kg (neuf fois plus que le concurrent qui arrive en deuxième position !) et roule à une moyenne de près de 30 km/h pour avaler les lacets de la côte de Chanteloup en moins de 4 minutes. Une performance qu'aucune des autres voitures, toutes à pétrole, ne parvient à atteindre.



**Peugeot VLV (Voiture
Légère de Ville) - véhicule
électrique - 1941-1945**

Source : Peugeot VLV - Wikipedia.fr

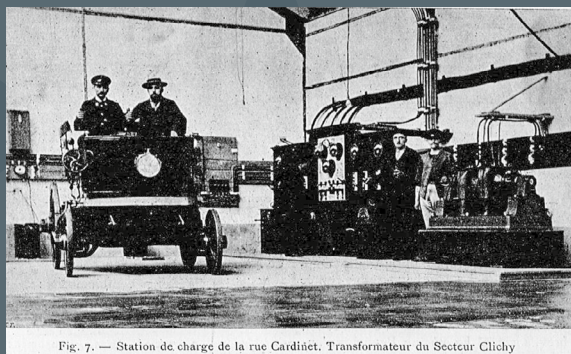


Fig. 7. — Station de charge de la rue Cardinet. Transformateur du Secteur Cllichy

Station de charge pour voiture électrique - 1899

Source : Bibliothèque Nationale de France



**Le fiacre électrique
Jeantaud - 1898**

Source : Bibliothèque Nationale de France



**Super-chargeur
de Bourgueil - 2017**

Source : SIEIL

Mais l'auteur de l'article qui relate cette victoire termine son papier par un paragraphe moins optimiste *"un souhait pour terminer : assez de courses comme cela, construisons des voitures, fabriquons surtout des batteries légères et durables et qu'enfin l'énergie électrique soit sérieusement appliquée dans la locomotion sur routes"*.

On retrouve la trace d'expérimentations à grande échelle de voitures électriques comme c'est le cas en **mars 1899** avec la Compagnie Générale des Voitures de Paris pour la production de fiacres électriques, mais des problèmes techniques liés aux accumulateurs font échouer le projet.

Une des grandes questions que se pose la société est de savoir comment organiser la répartition des stations de recharge : **créer plusieurs stations dans l'intérieur de Paris, ou bien établir une ou deux puissantes usines dans sa périphérie ?**

La voiture électrique est aussi critiquée pour sa vitesse réduite, c'est le cas du commentaire rédigé dans le journal *Le Chauffeur* par un ingénieur, le **Baron d'Alten** au sujet des modèles Elieson : *"Quant à leur capacité de parcours, elle est plutôt faible : 48 kilomètres, de course totale, c'est peu, et 13 kilomètres à l'heure ne réalisent pas une allure vertigineuse. Ce n'est pas là vraiment un triomphe pour l'électro-motion, et je préfère, pour ma personne, une bonne automobile à pétrole, dût-elle me secouer un peu."*

Au début du XX^e siècle, même si la voiture électrique a encore des adeptes, les doutes sont de plus en plus importants. Dans un ouvrage de Gaston Sencier, paru en 1911, la voiture électrique est décrite comme parfaite... sauf en ce qui concerne ses batteries. *“Légèreté, grande capacité spécifique et solidité ; ce sont les trois grosses difficultés du problème à résoudre, et leur solution n’est pas encore trouvée, bien au contraire, quoique, de tous côtés, surgissent des brevets en nombre incalculable sur des perfectionnements apportés aux accumulateurs. Malgré toutes ces améliorations (sur le papier), on en est toujours au même point”.*

Loin de rejeter le moteur électrique, l’auteur milite pour un équipement des routes et à bon espoir dans le futur : *“En attendant, prenons la voiture électrique telle qu’elle est ; c’est pour le moment une voiture de luxe, et il sera dangereux, tant qu’on aura les accumulateurs actuels plomb-plomb, de vouloir lui faire jouer un autre rôle.*

D’autre part, la voiture électrique ne sera possible comme voiture de tourisme, que le jour où les stations de charge marqueront sur les grandes routes des étapes de 60 kilomètres. Telle est la vérité aujourd’hui, la vraie situation. Travaillons tous pour la rendre meilleure, et espérons en l’avenir”.

Avec le projet d’installation de 300 bornes dans le département, le SIEIL s’inscrit dans cette logique et répond à un besoin qui n’a finalement pas beaucoup évolué depuis un siècle !



**Voiture électrique
de Mme d'Orgère de l'Athénée - 1906**

Source : Bibliothèque Nationale de France



Le SIEIL roule en électrique !

Source : SIEIL

Les infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)

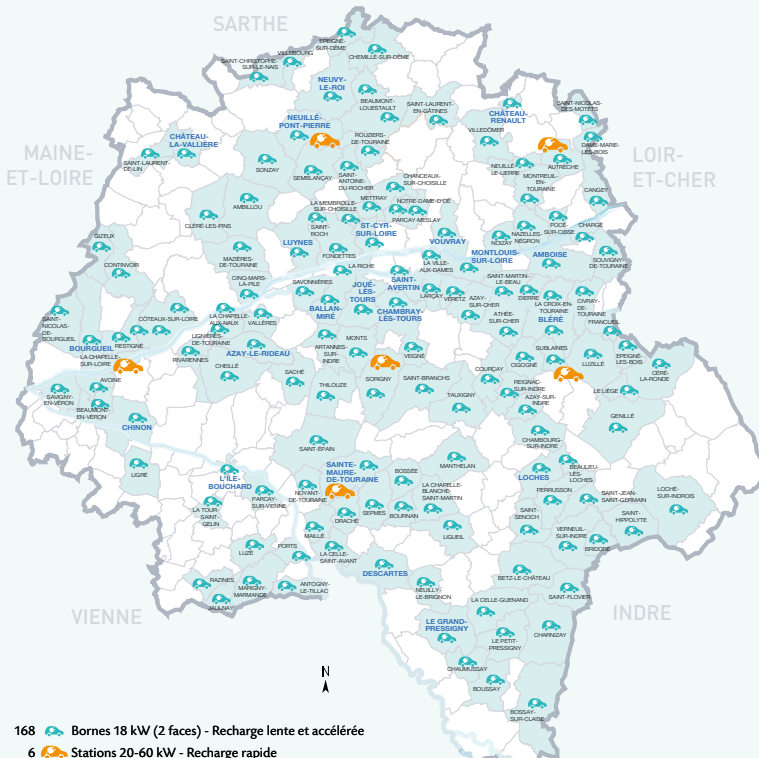
Le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) en Indre-et-Loire est un parfait exemple de la volonté du SIEIL d'être avant-gardiste sur ce dispositif.

Lors de la mise en place du Plan Croissance Verte en 2010, personne ne se souciait de ce sujet. Le SIEIL a pris très tôt ce virage afin de faire des IRVE, un outil de péréquation et de solidarité entre les territoires. En effet, les élus - qui ne tirent aucune gloire personnelle ou individuelle - ont souhaité construire un réseau pour tous. Il était impensable de générer un schéma à deux vitesses, pour les zones urbaines et rurales.

Vis-à-vis du projet national, l'Indre-et-Loire est le département qui compte le plus de points de charge - après l'Ile-de-France.

Cette volonté d'être à la "pointe de la modernité" se traduit aujourd'hui par la mise en place du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). Certains pourraient nous prendre pour des fous – comme pour les IRVE – mais ils y viendront.

Il ne faut pas subir les sujets mais les anticiper !





L'éclairage, la lumière et ses réseaux

L'histoire de l'éclairage public est celle d'un réseau symbole de modernité qui aujourd'hui se cache : **la lumière qui représente autant la sécurité que la civilisation doit être accessible sans fil**. Le progrès n'est plus d'éclairer les rues, mais d'enfourer les lignes, l'éclairage doit résoudre une équation difficile : être visible sans être vu. Dans les représentations communes, l'électricité est d'abord et surtout la lumière, c'est ainsi qu'en **1900** à Paris, le Palais de l'électricité illumine de mille feux les spectateurs, notamment grâce à ses fontaines lumineuses. C'est aussi le cas lorsque dans les images de la fée électricité qui circulent, elle est souvent munie d'une ampoule ou au moins d'une source de lumière.



Palais de l'Electricité, lors de l'exposition universelle de 1900 à Paris - 1900

Source : *Bibliothèque Nationale de France*

L'éclairage fascine, il représente le progrès voire la sécurité. C'est différent lors des grandes guerres du XX^e siècle, il faut au contraire faire le noir, cacher la lumière pour éviter les bombardements : réverbères éteints, fenêtres closes, lumières des automobiles limitées sont le lot quotidien des villes en guerre. Durant la Première Guerre mondiale, l'état-major français a même l'idée de construire un "faux Paris" plus à l'ouest mais toujours le long de la Seine. Il s'agit en fait de leurres lumineux censés reproduire les grands axes de la capitale et tromper les aviateurs allemands. En dehors de ces périodes particulières, **l'éclairage est aujourd'hui devenu une technologie courante dans nos sociétés modernes** comme le montre l'image célèbre du monde éclairé : les territoires illuminés sont les plus dynamiques, grandes villes, pays développés, littoraux intégrés à la mondialisation tandis que les espaces plongés dans le noir sont les océans et les déserts. **Habiter le monde, c'est donc aussi l'éclairer !**

Et aujourd'hui, la lumière ne fascine certes plus, mais elle reste une nécessité, un marqueur de la modernité. On le voit notamment lors des ruptures de courant, lorsque la lumière n'est plus. L'un des plus célèbres est celui de New-York en 1977, la métropole est entièrement plongée dans le noir, les buildings ne sont plus que des ombres et les magasins sont pillés.

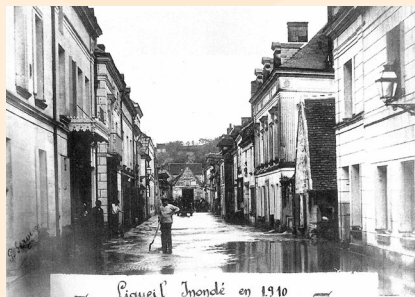


Blackout à Manhattan - 1965

Source : *Manhattan during blackout of 1965*.
Copyright Bob Gomel - commons.wikimedia.org

Éviter le black-out, mais aussi rendre les réseaux moins visibles, aujourd'hui la question de l'éclairage est aussi celle de la visibilité des lignes. **La priorité n'est pas d'apporter la lumière, mais de mieux l'intégrer dans le paysage et dans l'architecture des villes et des villages.** Réduire l'impact de l'éclairage pour n'en garder que l'essentiel. **L'enfouissement des réseaux est l'un des grands chantiers du SIEIL.**

La rue Balthazard BESNARD à Ligueil...



...avant l'électrification de la commune - 1910



...avant l'enfouissement des lignes - 2015

Source : SIEIL



...après l'enfouissement des lignes - 2016

Source : SIEIL

25 ans au service du SIEIL

Dominique Ménard a commencé comme ingénieur territorial au SIEIL en 1992, pour remplacer le directeur qui partait à la retraite au printemps 1993. Il fait partie de ces femmes et hommes que l'on oublie trop souvent derrière les institutions, comme si elles fonctionnaient seules, mécaniquement et naturellement. Avec Dominique Ménard, on comprend qu'au contraire ces organisations sont très humaines. Il a incarné une partie de l'histoire du SIEIL, dans une relation forte avec l'un de ses présidents, **André-Georges Voisin** qui assure ses fonctions de 1965 à 2001, succédant à une autre figure historique, Émile Gounin,

véritable incarnation du syndicat, à la fois son fondateur et son président pendant 28 ans. En 1993, André-Georges Voisin, maire de l'Île-Bouchard, ancien député et sénateur de l'Indre-et-Loire, Président du SIEIL et du Conseil Général perd les élections départementales et la présidence du Conseil Général. Il envisage alors d'abandonner aussi son mandat au SIEIL qu'il occupe depuis plus de 25 ans !



André-Georges Voisin



Dominique Ménard



1937 - 2017

Pourtant, après de nombreux échanges entre les deux hommes, il va revenir sur cette décision, faire confiance à Dominique Ménard et le soutenir : **c'est le début d'une relation forte et fondatrice pour le jeune directeur.** Certes, ce dernier n'oublie pas son épouse qui a su endurer ses longues journées de travail ou les agents du SIEIL qui ont pris les dossiers à cœur et qui lui ont permis de se sentir soutenu de tous les côtés.

Si la carrière de Dominique Ménard au SIEIL commence en 1992, il y a aussi un nouvel élan à partir de cette élection, une forme de normalisation et de réorganisation de l'institution. Un certain dynamisme aussi qui se traduit par l'acquisition de nouvelles compétences (SIG, gaz, éclairage public) et de l'installation dans les locaux actuels du SIEIL qui sont situés au cœur de la ville de Tours, proches des autres institutions tels que la Préfecture, le Conseil Général, l'Association des Maires ou la gare. **C'est avec Dominique Ménard que le SIEIL est devenu indépendant, bien aidé par le courage et le soutien politique de son Président d'alors.**

Monsieur Ménard a en tête de nombreuses anecdotes : des congrès de la FNCCR et des moments plus informels comme cette visite des ponts de Normandie. À son départ à la retraite, il continuait à le voir chez lui et sa disparition tragique est toujours difficile à aborder.

Le SIEIL a connu ensuite d'importants développements grâce à l'action des présidents **Bernard Cordier et Jean-Luc Dupont.** Le premier a ajusté le taux de la taxe sur l'électricité (2001) et contribué ainsi au désendettement du syndicat. Le second a élargi les compétences du SIEIL avec l'éclairage public (2010) et les bornes de charges des véhicules électriques (2012) apportant ainsi de nouveaux services aux communes et se montrant soucieux des questions environnementales.

Aujourd'hui à la tête d'EneRSIEIL, il y retrouve l'atmosphère de ses débuts car il lui faut bâtir une activité à partir de rien. Éternel impatient il aimerait que les projets avancent plus vite mais les dossiers, comme celui de Descartes, demandent du temps... Il voudrait poser les bases de ce qui sera demain un "formidable outil" qu'il "espère même régional", mais qu'il laissera grandir sans lui ! Il sera à la retraite en octobre, à quelques-jours de l'anniversaire du SIEIL. Beau clin d'œil de l'histoire. Il restera "un observateur attentif des évolutions", que l'on imagine toujours aussi passionné et impatient !





Postface

C'est, pour moi, une fierté d'être à la tête de cette "belle institution" qui célèbre ses 80 ans cette année. En effet, peu de syndicats départementaux d'énergie ont atteint ce bel âge. Après 80 ans d'existence, il faut persévérer. Avec les élus et les collaborateurs, il faut insuffler le mouvement pour être à la pointe de la performance énergétique et montrer que le SIEIL est un acteur incontournable.

Les futurs chantiers du Syndicat porteront sur la transition énergétique. En effet, il faut mettre en place des outils pour aider à la maîtrise de l'énergie. Au niveau de l'éclairage public, cela se traduit par le remplacement du matériel énergivore et par le changement des pratiques au sein des communes via les horaires d'éclairage sur la voie publique. Avec la mise en place des Plans Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), l'isolation des bâtiments est également devenue un enjeu important.

Le développement des énergies renouvelables est indispensable pour l'avenir. Car en plus du volet environnemental, c'est également un moyen de trouver de nouvelles recettes financières pour les collectivités territoriales, qui doivent faire face à une baisse des dotations de l'Etat. L'enjeu du SIEIL est d'être un acteur incontournable de la transition énergétique, à ce titre, il doit poursuivre son évolution.

Le SIEIL, c'est une organisation mais c'est également des collaborateurs qui permettent de mettre en place les décisions prises par les élus. En 2017, ce sont 44 agents et apprentis qui s'impliquent dans les missions de service public du Syndicat. Face au désengagement de l'Etat, le SIEIL reste le garant de ces missions.

Cet anniversaire arrive à un moment charnière dans la vie du SIEIL. Cela correspond au départ en retraite de Dominique MENARD (directeur pendant 25 ans et "artisan du développement du SIEIL") et à l'arrivée de Sophie NICOLAS à la direction.

En effet, depuis plusieurs années, le SIEIL assure la continuité de service en anticipant les changements importants : l'arrivée d'un Directeur des Services Techniques en la personne de Pascal BALPE (2012) pour pallier le départ en retraite de Dominique GRASLIN - technicien au pôle Electricité - après 18 ans de carrière au SIEIL (2013).

Pour se projeter dans l'avenir, il est indispensable d'anticiper toutes les étapes de la vie du Syndicat.

Je tiens à souligner le fait que toutes ces évolutions sont réalisées avec l'implication totale de l'ensemble des acteurs (collaborateurs, élus et communes membres) et sans aucun frein. Le monde change, évolue, se remet en question et tend inexorablement vers un retour à une qualité de vie plus saine et respectueuse de l'environnement mais il aspire aussi au développement de technologies de pointe, d'échanges interconnectés dans le respect des différences humaines et sociales. Ces aspirations sont celles que le SIEIL n'a pas cessé de défendre et de mettre en œuvre depuis 80 ans.

A ceux donc qui laissent entendre que nos structures sont trop vieillissantes et doivent être dépoussiérées, notre réponse est que nous n'avons jamais été autant au cœur de l'actualité et des enjeux de demain.

Jean-Luc DUPONT





Remerciements

Nos remerciements vont à toute l'équipe de VASCO et notamment à Renan Viguié et Olivier Enderlin. Nous remercions tout particulièrement les Archives départementales d'Indre-et-Loire, leur directrice Lydiane Gueit-Montchal ainsi que ses collaborateurs Arnaud de Castelbajac et Anne Debal-Morche.

Sources et crédits iconographiques : Archives départementales d'Indre-et-Loire, EDF Archives, Bibliothèque nationale de France, Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL), Wikimedia Commons, fonds privés.

Rédaction : Renan Viguié et Aude Pouce

Conception et impression : Projectil

Impression : septembre 2017



12-14 rue Blaise Pascal - BP 51314
37013 TOURS cedex 1
02 47 31 68 68 - sieil@sieil37.fr